

**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DDES MELANGES ET DE L'ENTREPRISE/DU PROJET****1.1. Identificateur du produit**Nom du produit **Liquide Ortho Clair ou Liquide Ortho Rose**

A base de méthacrylate de méthyle :

N° CAS	80-62-6
N° d'indice UE	607-035-00-6
N° REACH	01-2119452498-28
N° CE	201-297-1

**1.2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations conseillées contre**

Pour une utilisation dans des applications dentaires.

**1.3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fournisseur	Makevale Ltd. Valley House, Marsh lane Ware, Herts. SG12 9QP. Royaume-Uni +44 1920 460641 enquiries@makevale.com
-------------	---

**1.4. Contacts d'urgence**

Heures de bureau	Makevale Ltd. +44 1920 460641
En dehors des heures de bureau	UK National Chemical Emergency Centre +44 1865 407333

**2. IDENTIFICATION DES RISQUES****2.1. Classification de la substance ou du mélange**

La substance est classée comme dangereuse selon le GHS

H225	Liquides inflammables	Classe de danger 2
H315	Irritation cutanée	Classe danger 2
H317	Réactivité cutanée	Classe de danger 1B
H335	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Une seule exposition (inhalation)	Classe de danger 3

**2.2. Éléments de l'étiquette**Mot signal **Danger (Code : Dgr)**

Pictogramme GHS



H315 H317 H335



H225

Déclaration de risque	H225	Liquide ou vapeur hautement inflammable
	H315	Provoque une irritation cutanée
	H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée
	H335	Peut provoquer une irritation respiratoire



Conseils de prudence (Prévention)	P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes ouvertes/des surfaces chaudes. Interdiction de fumer
aérosols	P261	Évitez de respirer de la poussière/des fumées/du gaz/de la brume/des vapeurs/des
	P280	Portez des gants de protection/des vêtements de protection/une protection oculaire/une protection du visage
(Réaction)	P303+361+353	SI SUR LE PEAU (ou les cheveux) : Retirez/enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau avec de l'eau/prenez une douche
(Élimination)	P501	Éliminez les contenus/contenants conformément à la réglementation locale

### 2.3. Autres risques

Une polymérisation avec une évolution de la chaleur peut se produire en présence de substances qui forment des radicaux (par exemple : des peroxydes), de substances réductrices et/ou des ions de métaux lourds.

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

### 3.1. Substances

Conformément à la Réglementation EC 1272/2008

COMPOSANT	N° CAS N° INDICE EC N° REACH N° EINECS	CONTENU	RISQUE/CATEGORIE/DECLARATION
Méthacrylate de méthyle	80-62-6 607-035-00-6 01-2119452498-28 201-297-1	>90%	Liq. Inflam./2/H225 Irrit. cutanée/2/H315 Irrit. cutanée/1/H317 STOT SE (inhalation)/3/H335
diméthylacrylate d'éthylène glycol	97-90-5 607-114-00-5 Pré-enregistré 202-617-2	2,5-10%	Irrit. cutanée/1/H317 STOT SE (inhalation)/3/H335
N, N-Diméthyl-p-toluidine	99-97-8 612-056-00-9 Pré-enregistré 202-805-4	<1%	Tox. aiguë (orale)/3/H301 Tox. aiguë (cutanée)/3/H311 Tox. aiguë (inhalation)/3/H331 STOT RE/2/H373 Tox. chronique (aquatique)/3/H412

## 4. GESTES DE PREMIERS SECOURS

### 4.1. Description des gestes de premiers secours

Conseil général	Des soins médicaux sont nécessaires si les symptômes apparaissent, de manière évidente, en raison du contact du produit avec la peau et les yeux ou par l'inhalation de vapeur. Retirez immédiatement les vêtements salis et trempés.
Inhalation	Faites prendre l'air à la personne blessée et faites-en sorte qu'elle garde son calme. Consultez l'avis d'un médecin.
Contact cutané	Enlevez immédiatement avec du savon et de l'eau. S'il y a une irritation cutanée, consultez l'avis d'un médecin.
Contact avec les yeux	Gardez les paupières ouvertes, rincez immédiatement et soigneusement avec beaucoup d'eau. Consultez l'avis d'un médecin.
Ingestion	Ne forcez pas le vomissement. Contactez immédiatement un médecin.
Protection personnelle des secouristes	Aucune protection spécifique n'est nécessaire. Des gants sont recommandés.

**4.2. Symptômes et effets les plus importants, tant aigus que différés**

Provoque une irritation cutanée et oculaire. Réaction cutanée.

**4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et traitement spécial requis**

Consultez immédiatement un médecin si les symptômes indiquent une exposition excessive des yeux ou de la peau.

**5. MESURES ANTI-INCENDIE****5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés Mousse, poudre, sèche, dioxyde de carbone

Moyens d'extinction inappropriés Eau

**5.2. Risques particuliers résultants de la substance ou du mélange**

Non

**5.3. Conseils pour les pompiers**

Portez un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection intégrale

**6. MESURES DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL****6.1. Précautions personnelles, équipement de protection individuelle et procédures d'urgence**

Faites attention à l'aération adéquate. Utilisez des vêtements de protection individuelle. Tenez le produit à l'écart des sources d'inflammation. Utilisez un appareil respiratoire si vous êtes exposé à de la vapeur/poussière/brume/aérosol.

**6.2. Procédures environnementales**

Ne laissez pas le produit entrer dans les canalisations/l'eau de surface/l'eau souterraine/les systèmes d'égouts. Si cela se produit, alertez IMMEDIATEMENT l'Environment Agency ou un autre organisme équivalent approprié.

**6.3. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Plus grands volumes : retirer mécaniquement (en pompant). Utilisez de l'équipement anti-déflagrant. Plus petits volumes et/ou résidus : contenir avec des matériaux absorbants (par exemple : du sable, de la terre de diatomée, de l'absorbant d'acide, de l'absorbant universel ou de la sciure). Élimination selon les réglementations locales.

**6.4. Référence aux autres sections**

Pour une protection personnelle, voir la section 8.  
Pour les considérations d'élimination, voir la section 13.

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE****7.1. Précautions pour une manutention sûre**Mesures pour prévenir les incendies

Assurez-vous que la zone est bien aérée. Fermez bien le conteneur. A tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes ouvertes - interdiction de fumer. Prenez des mesures de précautions contre les décharges électrostatiques. En cas d'incendie, utilisez uniquement de l'équipement anti-déflagrant. Refroidissez les conteneurs compromis avec de l'eau. Une fois chauffé au-dessus du point d'ignition et/ou pendant la projection (atomisation), des mélanges inflammables peuvent se former dans l'air.

Mesures pour protéger l'environnement

Évitez les déversements. Tenez la substance à l'écart des canalisations et des égouts. Fermez bien le conteneur.

Hygiène générale du travail

Ne mangez, ne buvez et ne fumez pas dans les zones de travail. Lavez-vous les mains après utilisation. Retirez les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant d'entrer dans les espaces de restauration.



## 7.2. Conditions de stockage sûr, comprenant les éventuelles incompatibilités

Ne gardez que le conteneur d'origine et ne laissez pas la température dépasser 30°C. Protéger de la lumière. Remplissez les conteneurs à environ 90% seulement puisqu'on aura besoin d'oxygène (air) pour la stabilisation. Avec de grands conteneurs de stockage, assurez-vous que l'approvisionnement en oxygène est suffisant pour garantir la stabilité. Peut se polymériser sous l'effet d'une chaleur intense.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Non

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1. Paramètres de contrôle

Composants ou produits de décomposition selon le point 10 avec des valeurs limites liées au lieu de travail qui nécessite un suivi.

#### Méthacrylate de méthyle N° CAS 80-62-6

WEL (8h)	208mg/m <sup>3</sup>	50 ppm
WEL (15 min)	416mg/m <sup>3</sup>	100 ppm

### 8.2. Contrôles d'exposition

Suivi des données

Pour les procédures de suivi et les données techniques, consultez, par exemple, le National Institute for Health and Safety (NIOSH) – Manuel des Méthodes Analytiques, méthode 2537 ; Occupational Health and Safety Administration (OHSA)

#### Niveau dérivé sans effet (DNEL)

COMPOSANT ESSENTIEL	VOIES D'EXPOSITION (A LONG TERME)	DNEL
Méthacrylate de méthyle	Inhalation	210mg/m <sup>3</sup>
	Cutanée	74,3mg/m <sup>3</sup>
	Orale	-

#### Concentration prédite sans effet (PNEC)

COMPOSANT ESSENTIEL	VOIES D'EXPOSITION (A LONG TERME)	PNEC
Méthacrylate de méthyle	Eau	0,94mg/l
	Sol	-
	Air	-

Mesures de protection générales

N'inhalez aucune vapeur. Évitez le contact avec les yeux et la peau.

### 8.3. Équipement de protection individuelle



Mesures d'hygiène

Rangez vos vêtements de travail séparément. Retirez immédiatement les vêtements salis ou trempés. Suivez les bonnes normes habituelles d'hygiène professionnelle. Nettoyez-vous soigneusement la peau après manipulation. Appliquez de la crème pour la peau.

Protection respiratoire

Si l'aération est insuffisante, il faut utiliser un appareil respiratoire en cas de concentrations élevées, court terme : appareil de filtration, filtre A.

Protection des mains

Gants en caoutchouc butyle (0,7mm), Temps de pénétration 60 minutes (EN 374:2004). En pratique, en raison des conditions d'exposition variables, ces informations ne peuvent être utilisées que pour vous aider à choisir des gants de protection chimique appropriés. Ces informations ne remplacent pas les tests d'adéquation effectués par l'utilisateur final. Il faut sélectionner un type de gants adapté à chaque environnement de travail. Les gants doivent être remplacés régulièrement, en particulier après un contact prolongé avec la substance.

Protection oculaire

Portez des lunettes de sécurité approuvées et bien ajustées.



Protection corporelle

Lors de la manipulation de plus grandes quantité : masque facial, bottes résistantes aux produits chimiques et tablier en caoutchouc.

**9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base**

Forme	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	De type ester
Température de fusion	-48°C
Température d'ébullition	100.3°C @ 1.013hPa
Point d'ignition	10°C (méthode DIN 51755 - tasse fermée)
Température d'inflammation	430°C (méthode DIN 51794)
Limite d'explosion la plus basse	2.1% vol. @ 10.5°C
Limite d'explosion la plus élevée	12.5% vol.
Pression de vapeur	47hPa @ 20°C
Densité relative	0.94g/cm <sup>3</sup> @ 20°C
Densité de vapeur relative	>1 @ 20°C (liée à l'air)
Solubilité dans l'eau	1.6g/l @ 20°C, difficile à mélanger
Solubilité (Qualitative)	Miscible avec la plupart des solvants organiques
Valeur pH	Non applicable
Co-efficent de partition	logPow 1.38 (mesuré, n-Octanol/eau)
Viscosité (Dynamique)	0.6mPa·s @ 20°C (méthode Brookfield)

**9.2. Autres informations**

Aucune

**10. STABILITE ET REACTIVITE****10.1. Réactivité**

Consultez les sections 2.3 et 10.2

**10.2. Stabilité chimique**

Stable dans des conditions de température normale et lorsque que vous l'utilisez conformément aux consignes. Si vous respectez les consignes d'utilisation, le produit ne se décomposera pas.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Consultez la section 2.3.

**10.4. Conditions à éviter**

La substance est fournie, normalement, sous une forme stabilisée. Si la période de stockage et/ou la température de stockage autorisé est dépassée, le produit peut se polymériser sous l'effet de la chaleur. Évitez les chaleurs excessives pendant de longues durées. Évitez la chaleur, les flammes et les autres sources d'ignition.



## 10.5. Matériaux incompatibles

Initiateurs de radicaux libres  
 Agents réducteurs  
 Amines tertiaires  
 Métaux lourds  
 Péroxydes  
 Agents oxydants  
 Acides minéraux  
 Acides forts/alcalis

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Si vous respectez les consignes d'utilisation, le produit ne se décomposera pas.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Métabolisme	La substance est métabolisée rapidement	
Toxicité orale aiguë	LD <sub>50</sub> rat	>5000mg/kg
	LD <sub>50</sub> souris	=5200mg/kg
	LD <sub>50</sub> lapin	>5000mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	LC <sub>50</sub> rat, 4h	29.8mg/l
	LC <sub>50</sub> souris, 3h	33mg/l
Toxicité cutanée aiguë	LD <sub>50</sub> lapin	>5000mg/kg
Brûlure caustique/Irritation de la peau	Lapin, 24h (OECD 405)	Pas irritant-légèrement irritant
	Si le contact cutané est prolongé et/ou fréquent, les irritations ne peuvent pas être exclues. Catégorie d'irritant cutané 2 (UN-GHS)	
Domage/Irritation grave à l'œil	Lapin, 24h	Pas irritant-légèrement irritant
Réactivité respiratoire/cutanée	Cochon d'Inde (OECD 406)	Sensibilisation
	Une exposition répétée peut causer un dessèchement ou des craquelures de la peau. Chez les humains, plusieurs types de réactions allergiques ont été observés (symptômes : maux de tête, irritations oculaires, affectations cutanées) Catégorie d'irritant cutané 1B (UN-GHS)	
Risque d'aspiration	Aucune preuve de propriétés dangereuses (relation structure-activité)	
Mutagenicité sur les cellules germinales	résultats +ve ainsi que -ve des tests de mutagenicité et de génotoxicité <i>in vitro</i> . Aucune preuve expérimentale de génotoxicité <i>in vivo</i> n'est disponible. En général, non mutagène selon les critères internationaux	
Cancérogénicité	Non cancérigène dans les études d'inhalation et d'alimentation réalisées sur des rats, des souris et des chiens.	
Reprotoxicité/Tératogénicité	Aucune indication d'effets toxiques dans les modèles expérimentaux	
Risque pour la santé humaine Évaluation	CMR : non	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - une seule exposition	irritation des voies respiratoires	Classe de danger 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	aucune preuve de propriétés dangereuses rat, inhalation, 25-400ppm Dose sans effet nocif observable, 25ppm Résultats : lésions de la muqueuse nasale 400ppm	



Rat, ingestion diluée , 6-2000ppm

Résultats : aucun effet toxique

Dose sans effet nocif observable, 2000ppm

Informations générales

Évitez le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de vapeurs de substances

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1. Ecotoxicité

Environnement aquatique	Dangereux pour l'environnement aquatique	Catégorie 3 de toxicité aquatique aiguë
Aquatoxicité, poisson	LC <sub>50</sub> Truite arc-en-ciel, 96h LC <sub>50</sub> <i>Crapet arlequin</i> , 72h LC <sub>50</sub> <i>Crapet arlequin</i> , 96h	>79mg/l 264mg/l 191mg/l
Aquatoxicité, invertébrés	EC <sub>50</sub> <i>Daphnia magna</i> , 48h (OCDE 202) <i>Daphnia magna</i> , 21j flux de passage (OCDE 202)	69mg/l Dose sans effet observable, 37mg/l
Aquatoxicité, plantes aquatiques	EC <sub>50</sub> <i>Raphidocelis subcapitata</i> , 72h (OCDE 201) EC3 <i>Scenedesmus quadricauda</i> , 8j (DIN 38412:9)	>110mg/l 37mg/l
Toxicité dans les micro-organismes	EC3 <i>Pseudomonas putida</i> , 16h	100mg/l

### 12.2. Résistance et dégradabilité

Résistance et dégradabilité	Aucune preuve de propriétés dangereuses	
Biodégradabilité	Rapidement dégradable, 14j, 28j (OCDE 301, 301C) La substance est fondamentalement biodégradable, mais n'est pas rapidement biodégradable selon les critères de l'OCDE	94%

### 12.3. Potentiel bioaccumulatif

Bioaccumulation	Aucune preuve de propriétés dangereuses	
-----------------	---	--

### 12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité	La substance a une solubilité faible dans l'eau. Aucune preuve de propriétés dangereuses	
----------	---	--

### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Persistent, Bioaccumulable ou Toxique Non (REACH, Annexe VIII)		
très Persistent, très Bioaccumulable	Non (REACH, Annexe VIII)	

### 12.6. Autres effets néfastes

Informations générales	Ne pas laisser pénétrer dans le sol, les cours d'eau ou les eaux usées	
------------------------	--	--

## 13. CONSIDERATIONS D'ELIMINATION

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Substance	Les déchets sont dangereux et doivent être traités en tant que déchets contrôlés. Le produit doit être éliminé en tant que déchet spécial après consultation avec les autorités locales chargées des déchets et l'entreprise d'élimination des déchets dans un établissement approprié et autorisé.	
Emballage	Les emballages contaminés doivent être vidés de manière optimale et peuvent être réutilisés après un nettoyage professionnel approprié. L'emballage ne peut pas être nettoyé et doit être éliminé de manière professionnelle. Ne pas percer ou incinérer, même une fois vidé. Les chiffons contaminés et autres doivent être jetés dans un seau ignifugé prévu à cet effet.	



Liste de déchets, LOW

Produits chimiques et gaz dans des conteneurs, 16 05

16 05 06

Produits chimiques de laboratoire, composé de ou contenant des substances

16 05 08

dangereuses, dont des mélanges de produits chimiques de laboratoire.  
Produits chimiques organiques jetés composés de ou contenant des substances dangereuses.

Vérifiez toujours le code donné selon les bonnes conditions de fabrication, formulation ou utilisation de votre site.

**14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT****14.1. Numéro UN**

UN 1247

Classe de danger 3, liquides inflammables

Groupe d'emballage II

**14.2. Nom d'expédition UN exact****Transport terrestre ADR/GGVSEB** UN/Allemagne

UN 1247

METHACRYLATE DE METHYLE MONOMERE MONOMERE,  
STABILISE, Classe 3, Groupe II, Code de restriction du tunnel D/E  
Danger n° 339**Transport terrestre RID/GGVSEB**

UN 1247

METHACRYLATE DE METHYLE MONOMERE MONOMERE,  
STABILISE, Classe 3, Groupe II  
Danger n° 339**Transport fluvial ADN/R/GGVSEB**

UN 1247

METHACRYLATE DE METHYLE MONOMERE MONOMERE,  
STABILISE, Classe 3, Groupe II**Expédition maritime IMDG/GGVSee**

UN 1247

METHACRYLATE DE METHYLE MONOMERE MONOMERE,  
STABILISE, Classe 3, Groupe II

EmS

F-E, S-D

Polluant marin

Non

**Transport aérien ICAO/IATA**

UN 1247

METHACRYLATE DE METHYLE MONOMERE MONOMERE,  
STABILISE, Classe 3, Groupe II**14.3. Classes de transport dangereuses**

Consultez la section 14.2

**14.4. Groupe d'emballage**

Consultez la section 14.2

**14.5. Risques environnementaux**

Consultez la section 14.2, non applicable si non cité

**14.6. Précautions particulières pour l'utilisateur**

Consultez la section 14.2

**14.7. Transport en vrac selon le code IBC**



Pour l'approbation du transport, voir les informations réglementaires

MARPOL 73/78, Annexe II – Règles relatives à la prévention de la pollution par les substances liquides nocives transportées en vrac SOLAS Chapitre VII – Transport de marchandises dangereuses

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

### 15.1. Réglementations/législation spécifiques de sécurité, santé et environnementales pour la substance ou le mélange

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH)

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2007 DU PAREMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation, et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), établissant une Agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) N° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE et 93/67/CEE de la Commission, 93/105/CE et 2000/21/CE.

#### Législation nationale

Restrictions professionnelles

Remarque pour les jeunes  
Remarque pour les femmes enceintes et les mères qui allaitent  
Directive CE 92/85/EEC

Statut de l'enregistrement

REACH (UE)	enregistré/pré-enregistré
TSCA (USA)	listé ou exempt
DSL (CDN)	listé ou exempt
AICS (AUS)	listé ou exempt
METI (J)	listé ou exempt
ECL (KOR)	listé ou exempt
PICCS (RP)	listé ou exempt
IECSC (CN)	listé ou exempt
HSNO (NZ)	listé ou exempt

Code : HSR001195

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Étiquetage conformément à la GefStoffV/CE

Méthacrylate de méthyle

Symboles de danger

F  
Xi

Hautement inflammable  
Irritant

Déclarations de risque de la Section 3

H225	Liquide et vapeur hautement inflammable
H301	Toxique si avalé
H311	Toxique en contact avec la peau
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une réaction allergique cutanée
H331	Toxique si inhalé
H335	Peut provoquer une irritation respiratoire
H373	provoque des dommages aux organes en raison d'une exposition prolongée ou répétée
H412	Nocif pour la vie aquatique avec des effets longue durée

## 16. AUTRES INFORMATIONS

La substance est fournie, normalement, sous une forme stabilisée.

Si la période de stockage et/ou la température de stockage autorisé est sensiblement dépassée, la substance peut se polymériser sous l'effet de la chaleur.

Les instructions données ici sont uniquement valides pour la substance telle qu'elle est fournie, pas pour les dérivés résultant de son utilisation.

**Makevale****Références**

Manuels et normes cités

IMO

OCDE-SIDS

SIAR

NIH

NIOSH

OHSA

UNECE

**Révision**

Ce document diffère des versions précédentes dans les domaines suivants :

En-tête Mise à jour de la nouvelle Version N° 6 du dossier technique révisé

Cette fiche de données a été réécrite et remplace toutes les versions précédentes. Les informations et tous les conseils techniques supplémentaires sont basés sur les connaissances et l'expérience actuelles. Le but de cette fiche de données de sécurité est de décrire les substances selon leurs critères de sécurité et de manutention. Les instructions données ici sont uniquement valides pour le produit tel qu'il est fourni, pas pour les dérivés résultant de son utilisation. Cela n'implique aucune responsabilité ou autre responsabilité légale de notre part. Plus particulièrement, aucune clause, qu'elle soit exprimée ou sous-entendue, ou garantie des propriétés du produit au sens juridique n'est prévue ou sous-entendue. Nous nous réservons le droit d'apporter des changements selon l'avancée technologique ou d'autres développements. Le client n'est pas libéré de l'obligation d'effectuer une inspection minutieuse des marchandises entrantes.

FIN DE LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE